

C nseil de Quartier

**Votre
compte
rendu**

RÉUNION DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2023 - Groupe scolaire Les Marendiers

LES MARENDIERS



CHRISTOPHE RUIZ
Coprésident habitant



AMANDINE GAILLARD
Coprésidente élue

> Point général avec la police municipale et le service voirie

Regroupement rue Jean de la Bruyère, avec dépôt de déchets sur la voie publique

Appelez la police municipale pour faire des signalements précis, surtout lorsque les faits sont récurrents. Si des dépôts d'immondices importants sont constatés par les riverains, ne pas hésiter à transmettre à la police municipale toute information utile permettant d'identifier le ou les auteurs de ces infractions (plaque d'immatriculation, photographies des dépôts sauvages).

Rue Cuvier, les riverains utilisent des places non matérialisées

Un contrôle des infractions de stationnement est réalisé régulièrement sur les rues Cuvier et Descartes. Un appel à la police municipale au moment des faits peut être utile.

Feu rouge non respecté au croisement Jules Ferry / Croix-Rousse et rue du Puits-Vieux

Sur ce croisement, 35 infractions au code de la route entre mars et octobre 2023 ont été relevées.

Stationnement, rue du Grisard

On constate des stationnements intempestifs au croisement Ferry / Grisard, en dépit de l'interdiction.

La police municipale est bien au courant de la situation. 30 procès-verbaux ont été rédigés sur la rue du Grisard en 2023. Il est vrai que les 2 voies sont déséquilibrées et obligent à se rabattre sur la piste cyclable notamment lors du passage du bus. La Ville fera remonter le problème à la Métropole.

Passage piéton au croisement Ferry / Croix-Rousse et Puits Vieux

Certains automobilistes venant de la rue du Puits-Vieux tournent très vite et ne laissent pas passer les piétons. L'aménagement est réglementaire et répond au code de la route. Il s'agit d'incivilités routières, verbalisées de manière régulière par la police municipale.

> Retour d'informations sur les points suivants :

Allée des Chênes : demande réitérée de taille

Afin d'éviter la repousse trop rapide des chênes, la Ville effectue des émondages pour éclaircir l'arbre. Tous les 3-4 ans, les branches qui frottent entre elles sont taillées afin d'éviter qu'elles causent des blessures qui affaiblirait la santé de l'arbre. Cet hiver, la Ville prévoit de faire un nouvel émondage.

Aménagements au parc du Fort

Un diagnostic a été réalisé dans le but de revoir certains aménagements et apporter plus de possibilités de choix de loisirs. Le conseil de quartier est invité à proposer des idées qui pourraient être financées par le budget participatif. Les habitants seront régulièrement informés des avancées de ce projet.

À l'occasion de la fête de l'arbre qui s'est déroulée samedi 2 décembre, 1800 arbres d'essences locales ont été plantés sur 600 m², toujours selon la méthode Miyawaki, avec la participation des habitants.

Nous vous rappelons que des visites du Fort sont organisées à l'occasion des journées du patrimoine, par l'association la San-Priode.

> Retours d'informations sur les groupes de travail interquartiers et commissions diverses

Modes doux

> Rue de la Croix Rousse : il est évoqué que le partage de la voirie avec les cyclistes reste très compliqué. Des réponses techniques ont été apportées lors du conseil de quartier par la responsable Travaux Maintenance Espaces Publics. La rue est très étroite, ce qui limite la réalisation d'un nouvel aménagement. DERNIÈRE MINUTE : la vitesse, sur la rue, vient tout juste d'être limitée à 30 km/h.

> Le groupe « Plaidoyer du vélo », qui se réunit régulièrement, apporte beaucoup d'idées sur l'aménagement de piste cyclable et l'implantation de stationnement « arceaux à vélo ».

> Chemin de Saint-Martin : le conseil de quartier souhaiterait qu'une voie verte soit envisagée à long terme, comme celle réalisée chemin de Saint-Bonnet-de-Mure.

Commissions patrimoine

> Commission municipale « Préserver et valoriser le patrimoine San Priod » : l'objectif est de développer des réflexions et des actions de sensibilisation et de valorisation du patrimoine à l'échelle de la commune. Tous les champs du patrimoine pourraient être explorés : bâti, urbain, industriel, naturel et paysager, historique et petit patrimoine...

> Centenaire cité Maréchal :

l'année 2024 marquera le centenaire de l'ouverture des usines Maréchal de Saint-Priest qui ont marqué l'histoire de la ville et du quartier. Celui-ci pourrait avoir lieu au cœur du quartier Garibaldi à l'occasion de la fête de fin d'année du Pôle Enfance Famille ou du groupe scolaire Hector Berlioz.

Plusieurs animations pourraient être envisagées ce jour-là (kermesse, balade urbaine, repas, spectacle, exposition, gâteau d'anniversaire) ou à d'autres moments dans l'année.

> Périmètre d'Intérêt Patrimonial (PIP) de la Cité Berliet historique :

pour rappel, afin de préserver le patrimoine de la Cité Berliet, son identité et ses principes architecturaux, un Périmètre d'Intérêt Patrimonial a été mis en place dans le cadre de la modification n°3 du PLU-H. De plus, comme elle l'avait annoncé, la commune a acquis une maison sur ce secteur.

Les visites du patrimoine ont toujours beaucoup de succès lors des journées du patrimoine.

Fête des lumières : nouvelle édition



Plusieurs familles étaient au rendez-vous mardi 5 décembre dernier au groupe scolaire Marendiers. Le défilé a rejoint en musique le centre commercial Ménival. Chocolat, vin chaud, et papillotes ont été offerts aux habitants par les conseillers de quartier.

> Point de situation

A46 Sud et mobilités dans le sud-est lyonnais

En 2021

Concertation publique sur le projet d'élargissement de l'A46 sud et de l'aménagement du nœud de Manissieux.

> 21/09/2021 : la Ville formule une demande, notamment à l'État, de suspendre sans délai le projet tel que soumis à la concertation publique.

> Fin 2021, le ministre des transports suspend le projet et annonce le lancement d'une concertation sur les mobilités dans le sud-est lyonnais. C'est une première victoire...

Avril 2023 à juillet 2023 : déroulement de la concertation. La Ville a accueilli l'atelier de restitution en juin 2023.

> Il a été constaté que la séparation du trafic de transit et du trafic local est nécessaire, que ce soit pour le ferroviaire ou pour l'autoroute.

> Durant l'atelier, deux propositions d'actions ont été soutenues par la Ville :

1. Lancer des études pour un grand contournement autoroutier dans l'une des seules agglomérations européennes qui n'en disposent toujours pas.
2. Relancer les études relatives au Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise Sud (CFAL Sud). Vœu de la Ville le 31/05/2023 : Tout passage à 4 voies de la section ferroviaire Saint-Fons-Grenay doit être :
 - Subordonné à la réalisation du Contournement Fret de l'Agglomération Lyonnaise Sud sur le fuseau qui longe la LGV, selon un agenda de mise en œuvre et de financement qui doit préalablement être annoncé par l'État.
 - Réservé aux transports de voyageurs en excluant toute augmentation de trafic de fret en transit sur cette section ferroviaire.

La Ville reste très vigilante.

> Aéroport : nouvelle charte existante

Il a été constaté par les riverains qu'il y a moins de passage d'avions. Les engagements qui figurent sur la nouvelle charte ont permis de réduire les nuisances sonores. Les riverains restent vigilants.

> Sortie 11 de la rocade

Le conseil de quartier demande la mise en place d'un stop à l'intersection avec le chemin de Saint-Bonnet-de-Mure depuis plusieurs années. La Ville s'est rapprochée de la société Vinci autoroute qui est le propriétaire de la voie : la réponse de ce dernier est négative car cet aménagement provoquerait une remontée de file jusqu'à l'autoroute. La Ville a donc demandé à la Métropole de prendre le relais auprès de Vinci autoroute.

En attendant, l'ancien panneau peu visible a été remplacé par un cédez-le-passage plus gros, et les arbustes ont été taillés.

> Pollution de l'air sur l'A46

À l'initiative de la Ville, 14 communes riveraines de la Rode Est et de l'A46 sud ont signé en 2023 une convention d'objectif avec ATMO Aura pour une étude de qualité de l'air sur 2 ans aux abords de cet axe autoroutier (délibération de la Ville le 30 mars 2023). Les premiers résultats de l'étude devraient être rendus durant le premier trimestre 2024. Le bilan complet sur 2 ans sera livré courant 2025.

> Informations Ville



Le club de rugby de Saint-Priest va fêter ses 80 ans le 8 juin prochain au stade Pierre Mendès France. Le programme de la journée est en cours de préparation, la 3^e mi-temps s'annonce gourmande, participative, joyeuse, musicale et très festive.

Réservez dès à présent cette date dans votre agenda !

VILLE DE
SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie « Conseils de quartier » :

Marc Giangreco
Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel
de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

Le conseil de quartier
« Les Marendiers » c'est...

20 conseillers de quartier (membres du bureau en gras) : ALISON A., ARHROR Y., BIED M.-O., COULON C., D'AGOSTINI M.-H., DERDERIAN A., DERKAOUI M., DURAND P., GUILLAUD M., HONORE A., MARANO M., PONTIER J.-L., PREVOST B., RAOULX C., REGAL S., ROCH D., RUIZ C., VALDELIEVRE V., VERISSEL A., VINCENT C.

Conseil
de **Quartier**
LES MARENDIERS